



**ORGANISME DE FORMATIONS DE SECURITE PRIVEE ET DE SECOURISME**

**ASP Titre 3 – OVT Titre 4 -SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3- Manipulation et utilisation Extincteur-Evacuation**

**Formation SECURITE :**

**Maintien et Actualisation des  
Compétences**

**Opérateur de VIDEOPROTECTION**

**Durée : 31H**

**SARL TLF : TOUTE LA FORMATION**

SARL TLF – 1691, rue Becquerel ZI Jarry 97122 Baie-Mahault - Siret 48261013600038 – APE 8559A  
© 0590 98 26 06 / [tlf971@me.com](mailto:tlf971@me.com) - Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe  
Agrément CNAPS FOR-971-2026-12-29-20210586754 - Certifications QUALIANOR N°330SPInd1 du 01/12/2021 et QUALIOP  
N°147OFInd3 du 15/11/2021 - Agrément SSIAP N° 2101 - Agrément SST N°1438435/2018/SST-01/0/20

## Référentiel pédagogique MAC VIDEOPROTECTION

<b>Public</b>	12 stagiaires maximum
---------------	-----------------------

<b>Durée totale</b>	31 heures
---------------------	-----------

<b>Pré requis</b>	<p>* Carte professionnelle ou préalable opérateur en vidéoprotection du CNAPS en cours de validité</p> <p>* La formation s'effectue dans un délai de vingt quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.</p> <p>* Les stages de formation continue peuvent également être dispensés dans les locaux de l'entreprise par un formateur relevant d'un organisme de formation autorisé par le CNAPS, le lieu de la session (chez le client) devra être déclaré au CNAPS.</p>
-------------------	--

MODULES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
	Actualisation des connaissances juridiques : Connaître les principes de la République française	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;</li> <li>- les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;</li> <li>- l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.</li> </ul>	3 heures
Module juridique	Actualisation des connaissances juridiques sur l'exercice de l'activité	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure ;</li> <li>- le code de déontologie ;</li> <li>- les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;</li> <li>- les dispositions spécifiques relatives à la vidéoprotection ;</li> <li>- la commission nationale de l'informatique et des libertés ;</li> <li>- l'organisation du Conseil national des activités privées de sécurité ;</li> <li>- l'environnement économique de l'activité et le contexte sécuritaire.</li> </ul>	4 heures
	Actualisation des pratiques opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître l'évolution des menaces, de la délinquance, des procédures et modes opératoires afin d'adapter ses méthodes de travail ;</li> <li>- analyser les comportements à risque ;</li> <li>- analyser les conséquences économiques liées à ces menaces et autres actes répréhensibles.</li> </ul>	8 heures
Module opérationnel et pratique	Maîtriser les outils de travail	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principales familles de réglage des caméras analogiques et des caméras numériques ;</li> <li>- l'inter-relation avec les autres équipements vidéo ;</li> <li>- les logiciels d'exploitation vidéo des images ;</li> <li>- les interconnexions avec le contrôle d'accès, l'anti-intrusion, les derniers dispositifs d'alerte ou de reconnaissance ;</li> <li>- les logiciels audio couplés à la vidéo, logiciel de gestion vidéo (VMS), la supervision, voire l'hypervision ;</li> <li>- l'intégration d'une intelligence algorithmique comme outil d'aide ;</li> </ul>	12 heures (dont 6 heures de mise en pratique)

### SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement et l'organisation d'un PC sécurité;</li> <li>- la politique de sécurité d'accès ;</li> <li>- maîtriser la gestion des pièces de rechanges pour une meilleure maîtrise des coûts ;</li> <li>- les innovations à venir.</li> </ul> <p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les techniques de maintenance de premier niveau ;</li> <li>- les principales opérations de maintenance vidéo préventives et curatives (notamment la correction des champs de vision des capteurs) ;</li> <li>- les principales causes de pannes hard et softs, avec des tests et diagnostics.</li> </ul>	
Module prévention des risques terroristes	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	<p>Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects</p> <p>Reconnaître les comportements suspects (le profiling) ;</p> <p>Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) ;</p> <p>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.) ;</li> <li>- les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ;</li> <li>- les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif).</li> </ul>	4 heures
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.	
	Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation aux services de secours	

Les stages de formation continue sont dispensés au sein d'un organisme qui dispose des matériels adaptés pour assurer la surveillance par des systèmes électroniques, dans les conditions fixées à l'annexe V de l'arrêté du 1er juillet 2016.

La personne ayant déjà suivi le module relatif à la prévention des risques terroristes (4 heures) dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée, à sa demande, du suivi de ce module.

**SARL TLF : TOUTE LA FORMATION**